

L'objectif du fonds est d'offrir une performance financière durable et de bénéficier, notamment via ses principaux marqueurs, de la dynamique positive des secteurs offrant des solutions en matière de santé et d'environnement.

Agrica Epargne Euro Responsable est un fonds de partage qui reverse 10% des frais de gestion à deux organisations tournées vers la santé, implantées et développant des solutions en France : Siel Bleu et Clinatéc



L'association Siel Bleu a pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées grâce à un outil principal : l'activité physique adaptée



Le fonds de dotation de Clinatéc finance le développement de nouvelles technologies contre les maladies neurodégénératives telles que Parkinson, Alzheimer....



Le fonds s'inscrit dans l'initiative PRI, dont le groupe AGRICA est signataire

### Commentaire de gestion

Le MSCI EMU a enregistré un repli de -1,9% en avril et a amplifié sa correction à -10,9% depuis le début de l'année sous l'effet de plusieurs facteurs d'incertitudes. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine reste au cœur des préoccupations alors que les négociations ne montrent aucune avancée concrète et que les sanctions économiques contre la Russie s'annoncent durables. Dans ce contexte, les matières premières connaissent une volatilité importante. Si les prix de l'énergie et des métaux industriels ont reflué par rapport à leur plus haut du mois de mars, le prix des matières premières agricoles continue de s'envoler. Parallèlement, la mise à l'arrêt partiel de l'économie chinoise, en raison de confinements locaux drastiques pour endiguer la résurgence du risque sanitaire, accentue les perturbations des chaînes logistiques mondiales. La croissance du PIB mondial est ainsi nettement révisée en baisse notamment en Zone Euro, alors que l'inflation continue de battre des records des deux côtés de l'Atlantique : +8,5% et +7,5% en rythme annuel aux Etats-Unis et en Zone Euro respectivement en mars. Face à cette situation, la FED devrait accélérer fortement l'ampleur du resserrement de sa politique monétaire. La BCE devrait quant à elle lui emboîter le pas, même si le rythme de normalisation sera plus progressif. Les marchés obligataires se sont logiquement vivement ajustés : +59 bp en avril pour le taux 10 ans US pour terminer à 2,93% et +48 bp pour l'OAT à 1,46%.

Au niveau des secteurs, les performances ont été disparates. Les secteurs les plus défensifs tels que les télécoms (+3,7%), les services aux collectivités (+2,9%) et la consommation de base (+1,9%) ont logiquement tiré leur épingle du jeu. Le secteur de l'énergie (+3,9%) arrive de nouveau en tête des performances et continue de bénéficier d'un environnement prix très favorable. A l'inverse, la technologie recule de -7,4%, pénalisée par sa sensibilité à la remontée des taux d'intérêt et malgré des publications de résultats solides pour le secteur en Europe.

Agrica Epargne Euro Responsable enregistre un recul de -1,2% en avril et surpasse son indice de référence de +0,8%. Sur le mois, le portefeuille est pénalisé par son absence des secteurs de l'énergie et des télécoms mais qui est compensée par sa surpondération sur la santé et les services aux collectivités. L'effet sélection est positif, porté par AstraZeneca (+6,1%), Sanofi (+9,4%), Iberdrola (+11,0%) et Verallia (+21,7%). A l'inverse, les principaux détracteurs sont des valeurs de croissance sensibles à la remontée des taux d'intérêt : Carl Zeiss (-18,1%), Schneider Electric (-9,5%) et Dassault Systèmes (-4,9%).

La crise géopolitique actuelle met en évidence la nécessité d'accélérer fortement la transition énergétique afin d'améliorer la souveraineté énergétique de l'Europe. Cette thématique est l'un des piliers de la stratégie d'investissement et plusieurs sociétés du portefeuille devraient durablement profiter de cette tendance de fond : Schneider Electric, Saint-Gobain, Siemens AG (amélioration énergétique des bâtiments), Air Liquide (décarbonation de l'économie), Iberdrola, Engie et Siemens Gamesa (développement des énergies renouvelables).

Le portefeuille termine le mois avec un score ESG supérieur de 3,2 points à celui de son indice de référence. L'exposition du portefeuille aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 67%, et 52% du portefeuille est investi sur des entreprises générant un impact positif sur les Objectifs de Développement Durable.

### Performances et indicateurs de risques

Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie. L'ensemble des performances tient compte des dividendes nets réinvestis.

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	Depuis création*
Agrica Epargne Euro Responsable - Part I	-1,18%	-5,99%	-1,18%	10,53%
MSCI EMU NR	-1,93%	-7,71%	-2,25%	12,09%

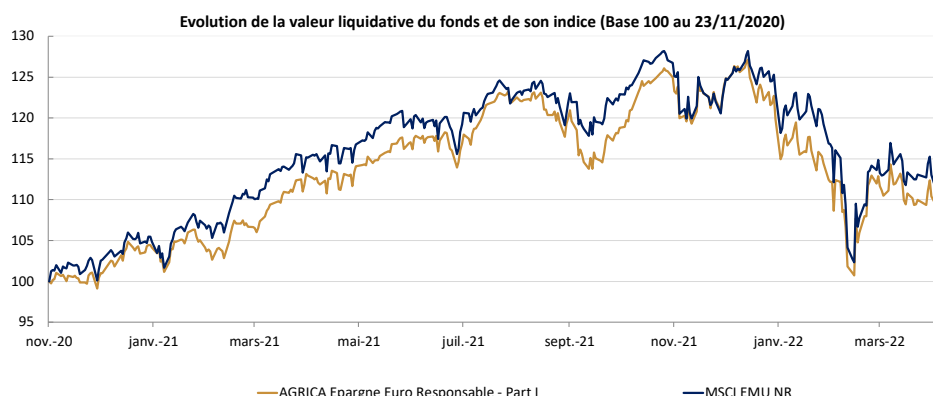
Indicateurs de risques	1 an
Volatilité Fonds	18,8%
Volatilité Indice	19,3%
Bêta	0,94
Alpha	0,97%
Tracking error	4,51%
Ratio de Sharpe	-0,04
Ratio d'information	0,24
Active share au 29/04/2022	72,80

Performance annuelle	2022	2021	2020**
Agrica Epargne Euro Responsable - Part I	-11,99%	23,35%	1,82%
MSCI EMU NR	-10,93%	22,16%	3,02%

Source : AGRICA EPARGNE

\* La performance depuis création commence à partir du 23 Novembre 2020

\*\* La performance 2020 couvre la période du 23 Novembre au 31 Décembre 2020



## Principaux contributeurs à la performance relative du fonds

Positifs	Nom	Perf
	ASTRAZENECA PLC	0,44
	ASML HOLDING NV	0,35
	SANOFI	0,29
	VERALLIA	0,23
	IBERDROLA SA	0,23

Négatifs	Nom	Perf
	CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	-0,29
	SCHNEIDER ELECTRIC SE	-0,19
	DASSAULT SYSTEMES SE	-0,15
	SARTORIUS AG-VORZUG	-0,13
	KERING	-0,12

\* Valeurs présentes dans l'indice mais non détenues en portefeuille

## Composition du portefeuille

Principales lignes				
Nom	% actif net	Thème d'investissement	Secteur	Pays
ASTRAZENECA PLC	5,4%	Pharma & Nutrition	Santé	Royaume Uni
SANOFI	5,3%	Pharma & Nutrition	Santé	France
AIR LIQUIDE SA	4,8%	Efficacité énergétique	Matériaux	France
DASSAULT SYSTEMES SA	4,8%	Best in class	Technologies de l'information	France
ESSILORLUXOTTICA	4,6%	Technologies médicales	Consommation discrétionnaire	France
CAPGEMINI SE	4,0%	Best in class	Technologies de l'information	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,8%	Efficacité énergétique	Industrie	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT	3,6%	Ressources durables	Services aux collectivités	France
L'OREAL	3,6%	Best in class	Consommation de base	France
BNP PARIBAS	3,5%	Best in class	Finance	France

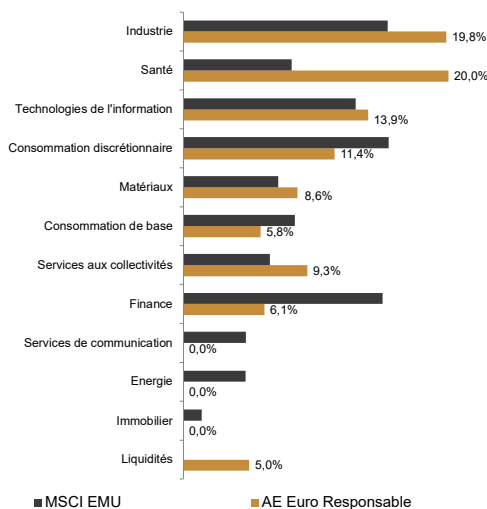
Opérations du mois	
Achats	Ventes
	ASTRAZENECA PLC -0,6%
	ROCHE -0,2%

Poids des 10 premières lignes : 43,5%

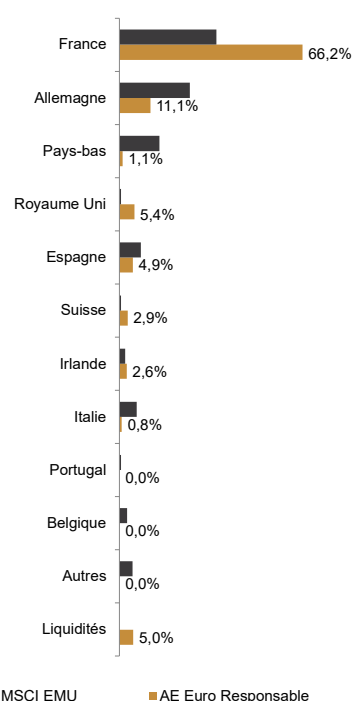
Nombre total de positions : 35

Taux d'investissement actions : 98,9%

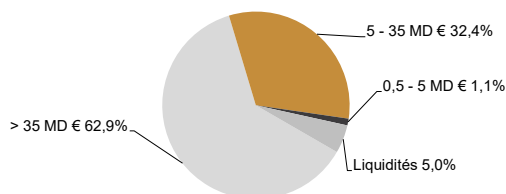
### Répartition sectorielle



### Répartition géographique



### Capitalisations boursières



## Principales caractéristiques

Classification AMF : **Actions de pays de la Zone Euro**  
 Nature juridique : **FIA**  
 Date d'agrément AMF : **12/10/2020**  
 Isin (part I) : **FR0014000857**  
 Durée de placement recommandée : **5 ans minimum**

Niveau de risque \* : **1 2 3 4 5 6 7**

Indice de référence : **MSCI EMU NR**

Frais de gestion maximum : **0,60% TTC**  
 Commission de souscription maximum : **4% TTC**  
 Commission de rachat : **Néant**

Commission de surperformance : **20% TTC de la surperformance par rapport à l'actif de référence, calculé à partir de la méthode de l'actif indicé sur une période d'observation pouvant aller jusqu'à 5 ans. La commission de surperformance est limitée à 0,6% par an de l'actif moyen (avant commission de surperformance).**

Actif net du fonds en M d'€ : **59,07**  
 Valeur liquidative au 29/04/2022 : **5 526 721,38 €**

\* La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

## Empreinte durable et climatique du fonds

Agrica Epargne Euro Responsable s'engage dans une démarche de **développement durable** :

- avec la prise en compte en enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- en s'engageant à investir au moins 50% du portefeuille dans des entreprises favorisant la Santé et Environnement
- en s'engageant à investir au moins 50% du portefeuille dans des entreprises générant de l'impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)
- en favorisant l'atteinte des trajectoires climatiques décidées à l'occasion de l'accord de Paris et réaffirmées par l'Union Européenne

Suivi des engagements ESG du fonds		
	Résultats	
Performance ESG du fonds comparée à l'indice de référence	+ 3,2%	✓
Investissements sous suivi ESG	94%	✓
Investissements exposés aux thèmes Santé et Environnement	67%	✓
Investissements s'inscrivant dans les ODD	52%	✓

Contribution aux ODD des Nations Unies		
--	--	--

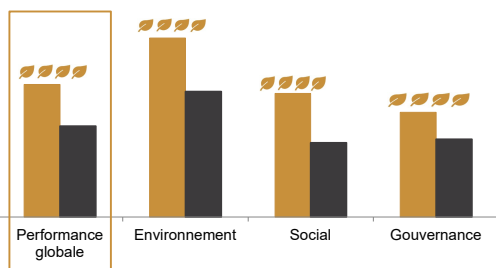
Exposition du portefeuille aux ODD suivants :



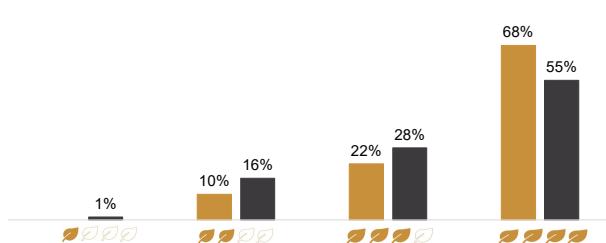
## Intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques

Le niveau d'intégration des enjeux de développement durable est représenté sur une échelle à quatre niveaux traduit par l'activation de pictogrammes allant du niveau le plus faible au plus élevé.

Performance globale du fonds et de l'indice sur chacun des enjeux E,S, et G



Répartition des investissements du fonds et de l'indice par niveau d'intégration des enjeux ESG



Intensité carbone du fonds et de l'indice, en tonnes de CO2 équivalent, par million d'euros de chiffre d'affaires (scope 1 et 2)



Performance du fonds et de l'indice en terme de stratégie de transition énergétique







## Méthodologie

### ESG & impacts ODD :

La méthodologie ESG mise en place par Agrica Epargne, s'appuie sur une analyse de données couvrant les 3 piliers : le Social, la Gouvernance, et l'Environnement. De plus, nous intégrons une vigilance supplémentaire sur les enjeux climatiques.

Cette approche propriétaire est déployée sur les émetteurs composant le MSCI EMU et permet d'aboutir à une classification, selon leur performance ESG et climat, et leur contribution aux objectifs de développement durables édictés par l'ONU. L'impact est mesuré par le pourcentage de chiffre d'affaires généré par des produits et services durables apportant une contribution directe aux ODD.

La notation ESG et climat est basée sur une échelle allant d'un à quatre pictogrammes. Les valeurs sont notées de la manière suivante :

-  présente les meilleures performances en termes de prise en compte des enjeux ESG et climat
-  concerne les valeurs ayant des performances, sur les enjeux ESG et climat, supérieures à la moyenne sectorielle
-  représente les entreprises qui commencent à tenir compte d'une partie des enjeux ESG et climat
-  prend en compte les entreprises qui n'ont pas mis en place les enjeux ESG et climat dans leur stratégie

Le fonds privilégie 2 thèmes d'investissement structurellement porteurs sur le long terme : la santé et l'environnement. Les ODD 3, 7, 9, 11, 12, et 13 répondent particulièrement aux thèmes de la santé et de l'environnement.

Le fonds exclut :

- les sociétés impliquées dans des controverses critiques contraires aux droits fondamentaux.
- les sociétés impliquées dans la production, le transport ou le financement des mines antipersonnel et bombes à sous munitions.
- les sociétés identifiées avec une empreinte carbone élevée et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique.
- les sociétés impliquées dans une activité d'extraction et de production issue à plus de 20% du charbon thermique et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique.

### Climat :

L'intensité Carbone Pondérée correspond à la somme des émissions carbone émises par les sociétés (Scope 1 et 2) divisée par les chiffres d'affaires réalisés par ces entreprises. Le montant est multiplié par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Par exemple, si l'intensité carbone est de 100, cela signifie qu'en moyenne, une entreprise dans laquelle le fonds est investi, émet 100 tonnes de CO2 pour 1 million de chiffre d'affaires réalisé.

Le scope 1 tient compte des émissions directes liées à la fabrication du produit de l'entreprise et le scope 2 aux émissions indirectes liées à la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication du produit.